

PRÉREQUIS

Avoir au préalable une expérience dans la construction, la maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage de bâtiments. Il est recommandé à chaque personne entrant dans la formation de disposer d'un exemplaire de la dernière édition des Règles, ainsi que de l'avoir lue en amont.

COMMENT S'INSCRIRE

Pour vous inscrire à une la formation « Pro-Paille », veuillez contacter Barbara Guillot, ingénieur en pédagogie (contacts au dos de la brochure). À savoir que la formation n'est pas finançable par le CPF (Compte Personnel de Formation).

INTERVENANTS

Maud Saimpert
Aymeric Prigent
Éric Handrich

DURÉE & TARIFS

La formation se déroule sur 35 heures, soit 5 jours en une ou deux sessions. Le coût de la formation varie en fonction de sa situation de chaque personne. Le prix comprend les frais d'inscription, la documentation pédagogique, les matériaux, outillages et l'accès au plateau technique.

- 1800 € avec prise en charge OPCO.
- 1000 € sans prise en charge OPCO (demandeurs d'emploi)

CIBLES & EFFECTIF

La formation s'adresse à tout professionnel de la conception, de l'étude ou de la réalisation souhaitant acquérir les compétences nécessaires pour accéder à ce marché. Elle s'adresse également aux maîtres d'ouvrage et aux services techniques souhaitant commander et maintenir des bâtiments (collectivités, bailleurs, promoteurs).

La formation peut accueillir entre 12 à 15 professionnels.



ENSA

PARIS-LA VILLETTE

FORMATION CERTIFIANTE PRO-PAILLE

16-20 septembre 2024



INSCRIPTION

Barbara Guillot
01 44 65 23 24
barbara.guillot@paris-lavillette.archi.fr

INFORMATIONS

Maud Saimpert
07 85 13 68 01
m.saimpert@mcub.eu



École nationale supérieure d'architecture
de Paris-La Villette

144 avenue de Flandre - 75019 Paris
01 44 65 23 00

www.paris-lavillette.archi.fr



PRÉSENTATION DE LA FORMATION PRO-PAILLE

Les règles professionnelles de construction en bottes de paille (CP 2012) rédigées par le RFCP (Réseau Français de Construction en Paille) constituent le cadre officiel et normatif applicable en France. Elles définissent les règles de conception et de mise en œuvre à appliquer pour l'utilisation de paille en tant que remplissage isolant et support d'enduits.

La « Pro-Paille » a la particularité d'être obligatoirement encadrée par un binôme de formateurs et formatrices complémentaires certifiés par le RFCP.

La formation Pro-Paille permet de découvrir et maîtriser les règles CP 2012 à partir d'exercices pratiques et théoriques. Elle est validée par un examen final donnant lieu à une attestation de réussite.



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Dualité théorie et pratique
- La formation est articulée autour des règles professionnelles de construction en paille.
- Les notions théoriques nécessaires sont dispensées au fur et à mesure de l'avancement des exercices pratiques.
- Les exposés s'appuient sur des cas concrets et des retours d'expériences.
- Les exercices sont réalisés par les stagiaires sur une maquette à taille réelle.

OBJECTIFS

- Appréhender le matériau botte de paille, en connaître les caractéristiques et les limites.
- Connaître le contexte réglementaire applicable à la construction en paille.
- Apprendre à utiliser et maîtriser les règles professionnelles de construction en paille
- Découvrir et pratiquer les principales techniques de construction en paille
- Réaliser des enduits sur un support en paille.
- Rédiger une fiche de contrôle de qualité de mise en œuvre de la paille.

PROGRAMME DE FORMATION PRO-PAILLE

UE1	Introduction et historique	Salle
UE1	Le matériau botte de paille	Salle et Atelier
UE2	Mise en œuvre des bottes de paille	Salle
UE2	Préparation et découpe des bottes de pailles	Atelier
UE2	Préparation de la paroi en paille	Atelier
UE3	Les différentes ossatures bois	Salle
UE3	Réaliser un remplissage en paille d'une ossature bois	Atelier
UE4	Menuiseries extérieures	Salle
UE4	Equipements	Salle et Atelier
UE5	Enduits, bardages et autres revêtements	Salle
UE5	Enduits sur support paille	Salle et Atelier
UE6	Estimer les coûts de revient d'ouvrages	Salle
UE6	Communiquer sur l'utilisation de la paille dans la construction	Salle
UE7	Analyser et traiter les désordres	Salle

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-LA VILLETTE

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette (ENSAPLV) est la plus importante par le nombre de ses étudiants des 21 écoles d'architecture habilitées en France.

Elle assume l'ensemble des missions dévolues aux écoles d'architecture, de la formation initiale à l'échange des savoirs et pratiques au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale. C'est un établissement public à caractère administratif sous la tutelle conjointe du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Créée en 1969 sous le nom d'Unité Pédagogique d'Architecture n°6 (UPA n°6), l'ENSAPLV a pour vocation de former les acteurs susceptibles d'intervenir dans tous les champs professionnels conduisant à la production de l'architecture, de la ville et de l'espace. Afin d'être une préparation efficace à des interventions en évolution constante, cette formation reste ouverte aux dimensions scientifiques, sociales et culturelles de celle-ci.

La formation à la démarche de projet, entendu comme la recherche de la résolution dans l'espace de changements de différentes natures affectant le bâti, l'aménagement du territoire et les paysages, tient une place essentielle dans le programme de l'école.

